



Rapport sur l'inflation des prix des aliments

Septembre 2025

Les prix des aliments restent supérieurs au taux d'inflation général alors que les pressions extérieures se poursuivent

L'inflation des prix des aliments au Canada a augmenté de 3,5 % en août, alors que l'IPC global était de 1,9 %. Cet écart est en grande partie lié à des facteurs mondiaux plus étendus, tels que la volatilité des matières premières, l'augmentation des coûts du transport et de l'énergie dans la chaîne d'approvisionnement, et les perturbations météorologiques affectant les fruits et légumes et la viande. Par ailleurs, les fournisseurs continuent d'augmenter leurs coûts de manière significative et persistante. Les détaillants continueront à s'opposer à ces hausses lorsqu'elles sont injustifiées, mais ces facteurs contribuent à l'inflation des prix des aliments, qui reste élevée.

Quand le climat dicte sa loi...

Cet été, les provinces atlantiques, le Québec et certaines parties de l'Ontario ont connu des précipitations anormalement faibles, en particulier au mois d'août. En conséquence, des cultures comme le maïs, le soja, les bleuets et les légumes-racines ont subi un stress pendant les phases critiques de croissance, réduisant les rendements (dans certains cas de 10 à 25 % dans les zones gravement touchées). Cette situation pourrait obliger les épiciers à passer plus tôt aux produits importés ou se traduire par des produits de plus petite taille. Les conditions les plus sèches ont également augmenté le coût et la charge logistique de l'irrigation et de l'alimentation, en particulier pour les cultures fourragères et le bétail, tandis que certains secteurs de produits sont confrontés à des réductions notables à la fois en termes de qualité et de quantité.

À propos des tarifs douaniers

Depuis le début de la publication de ce rapport, les tarifs douaniers ont constamment pesé sur l'inflation des prix des aliments. Comme au début de l'année, lorsque les tarifs douaniers ont été imposés, les consommateurs peuvent s'attendre à ce que les tarifs douaniers soient levés par vagues - la baisse de prix la plus immédiate concernant les fruits et légumes (dont les oranges sanguines, les citrons et les arachides étant déjà en cours), suivie par les produits frais comme la viande, la volaille et les produits laitiers, puis par les produits emballés et les produits d'épicerie au fur et à mesure que les détaillants écoulent leurs stocks.

Qu'est-ce que cela signifie pour les Canadiens? L'un des produits les plus touchés par les tarifs douaniers au début du printemps était le jus d'orange, dont le prix des importations américaines a considérablement augmenté par rapport à celui des produits de remplacement « transformés au Canada ». Avec la levée des tarifs douaniers, ces prix ont baissé en magasin.



Matières premières	D'une année à l'autre	D'un mois à l'autre
Blé	0,2 %	-7,5 %
Riz	-2,8 %	-0,5 %
Sucre	-7,9 %	1,9 %
Bœuf	33,2 %	6,8 %
Café	40,9 %	23,1 %



Café : Les prix du café sont revenus près de leurs plus hauts niveaux de 2025 après que les États-Unis ont imposé des tarifs douaniers de 50 % sur les importations brésiliennes, annulant ainsi une grande partie du répit apporté par les baisses de prix antérieures. Les tarifs douaniers ont perturbé les flux commerciaux, poussant les acheteurs à se faire concurrence pour trouver d'autres sources d'approvisionnement, tout en réduisant les avantages de la baisse des prix qui s'est répercutée sur le marché au cours des derniers mois. Parallèlement, les producteurs brésiliens conservent leurs grains et adoptent une approche plus prudente en matière de vente, ce qui réduit l'offre disponible. L'ensemble de ces facteurs maintient la volatilité des marchés mondiaux du café et accentue la pression sur les coûts des intrants pour les torréfacteurs et les détaillants.